



## Association Départementale des Elus Communistes et Républicains

Lettre ouverte de l'Association Départementale des Elus Communistes et Républicains de la Gironde aux membres de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale

Bordeaux, le 26 septembre 2011

Madame, Monsieur, Cher(e) collègue,

Ce dimanche 25 septembre 2011 fera date. Pour la première fois, et malgré un mode de scrutin construit sur mesure pour elle, la droite perd la majorité au Sénat et une sénatrice ou un sénateur de gauche peut être élu président de la Haute assemblée dans une semaine. C'est une sanction sans appel de la politique gouvernementale. Ce scrutin porte la marque du rejet de ses choix et **de la colère des élus des collectivités territoriales face aux attaques répétées du gouvernement contre la démocratie locale**. Pour leur part les sénatrices et sénateurs communistes et du parti de gauche feront tout pour que **la nouvelle majorité du Sénat se prononce au plus vite pour l'abrogation de la réforme des collectivités territoriales que ce scrutin condamne sans ambiguïté**.

**En Gironde**, les 542 conseils municipaux, leurs communautés de communes, leurs syndicats intercommunaux ont délibéré, dans l'urgence, cet été sur la proposition de schéma de coopération intercommunale présenté par l'ancien Préfet de Gironde avant son départ.

Le résultat est sans appel ! La proposition de schéma préfectoral n'a recueilli que **6 avis favorables sur un total de 2 000 délibérations reçues**. Edifiant !

Désormais, c'est aux membres de la CDCI ,élus des communes, communautés de communes et syndicats, d'amender le schéma départemental.

Nous devons le faire à la **majorité des deux tiers, et alors notre avis s'imposera au Préfet**.

Au regard des délibérations reçues par la commission départementale de coopération intercommunale cette majorité est facile à trouver !

Les girondines et les girondins qui n'ont pas pu donner leur avis sur une question qui touche très concrètement l'organisation de leur vie quotidienne, les élus locaux qui les représentent et qui se sont massivement prononcés, dans l'urgence, pour préserver les outils de coopérations construits patiemment et qui font preuves d'efficacité dans les services rendus à la population, tous **attendent de nous la prise en compte de leur avis**.

Les élus, les populations **doivent disposer du temps nécessaire** pour faire évoluer les outils de

coopération communale dont nous avons besoin. C'est un préalable démocratique incontournable ! Nous demandons de repousser les délais au-delà du 31 décembre 2011.

**Dans ces conditions il est incompréhensible que s'exprime tant de tergiversations alors que les communes ont exprimé clairement leurs positions.** C'est pourquoi l'association des élus communistes et républicains et son représentant au sein de la CDCI, M. Pierre AUGÉY, s'engagent pour qu'en toute transparence, la Commission Départementale de Coopération Intercommunale traduise en amendements majoritaires les avis exprimés par les communes girondines.

Madame, Monsieur, les membres de la CDCI de la Gironde, les avis des communes girondines, les résultats historiques des élections sénatoriales, prouvent l'ampleur du rejet de la loi de réforme des collectivités territoriales imposée sans concertation par le gouvernement et adoptée à une seule voix de majorité au sénat et vous donnent la force et la légitimité pour imposer un schéma de coopération intercommunale conforme au souhait des collectivités girondines.

Confiant dans votre engagement, nous vous prions de recevoir, cher(e) collègue, nos salutations républicaines.

**Claude Mellier**

Conseillère municipale et communautaire de MERIGNAC

Présidente de L'Association Départementale des Elus Communistes et Républicains